

*Affaires courantes***LA LOI SUR L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE**

## MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances))** demande à présenter le projet de loi C-91, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière et d'autres lois connexes.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

**PÉTITIONS**

## LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, je suis heureux de présenter une pétition au nom de nombreux habitants d'Ottawa et de Nepean qui s'opposent à la taxe sur les biens et services. Ils condamnent surtout l'application de cette taxe aux livres et à l'imprimé.

Ces pétitionnaires font remarquer que les livres sont détaxés au Canada depuis le début de la Confédération. Je crois qu'effectivement pratiquement tous les autres pays civilisés du monde n'imposent pas de taxe sur les livres, mais maintenant ce gouvernement conservateur va imposer la taxe sur les biens et services aux livres et à l'imprimé.

Comme des millions d'autres Canadiens, ces pétitionnaires sont contre cette mesure fiscale. Ils prient instamment le Parlement du Canada de la rejeter.

## L'ENVIRONNEMENT

**M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, conformément aux dispositions de l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter des pétitions provenant d'un bon nombre de mes électeurs qui pressent le gouvernement de respecter l'engagement qu'il a pris en octobre 1988, quand il a mis de côté des fonds pour amorcer le nettoyage de sites contaminés de la région du lac Ontario.

Le pire de ces sites est bien sûr la rivière Don, qui traverse ma circonscription. Nous espérons que le gouvernement respectera son engagement et commencera ce nettoyage.

## LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**Mme Mary Clancy (Halifax):** Monsieur le Président, conformément aux dispositions de l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter des pétitions provenant de centaines de Canadiens de Halifax-Dartmouth, de Winnipeg, de Fredericton, du Nouveau-Brunswick et d'Ot-

tawa, qui se disent consternés par l'application de la TPS aux livres et aux magazines.

Ils exhortent le Parlement de réaffirmer la pérennité du principe voulant que l'imprimé ne soit pas taxé en exemptant les livres de la TPS.

Ils ajoutent que c'est une erreur flagrante que de taxer des livres comme la Bible et le Coran.

**Mme Sheila Finestone (Mount Royal):** Monsieur le Président, nous parlions tout à l'heure du fait que la Bible et le Coran seront assujettis à cette taxe si néfaste et mal conçue, la TPS, qui, comme vous le savez, est tellement régressive. Cette taxe nuira aux Canadiens dans tout le pays et ils n'en veulent donc pas.

J'ai des centaines et des centaines de pétitions venant de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest, et j'en passe. Les signataires ne veulent pas d'une taxe sur les livres.

Comme mon collègue l'a dit si bien, «ni sur la Bible, ni sur le Coran, ni sur rien d'autre, que ce soit une oeuvre littéraire ou religieuse, une revue, un livre ou un journal.» Débarrassons-nous de la TPS.

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter trois pétitions qui sont signées par plusieurs centaines de personnes.

Elles viennent d'un certain nombre de localités de la région d'Algoma-Manitoulin, dont Tehkummah, McKerrow et Espanola, et visent à demander au gouvernement de retirer la taxe sur les produits et services.

Elles concernent davantage ce qui se passe au Sénat à l'heure actuelle, car le projet de loi a déjà été adopté ici, mais mes électeurs et d'autres personnes contestent vivement ce projet de loi. Ils veulent qu'il soit retiré et que la taxe ne soit pas imposée. Vous vous rappellerez, monsieur le Président, que, selon les sondages dont les résultats ont été publiés ce matin, 75 p. 100 des Canadiens ne veulent pas de cette taxe.

• (1120)

**M. Dave Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je veux présenter aujourd'hui trois pétitions dont l'objet consiste à demander au gouvernement du Canada de ne pas appliquer la taxe sur les produits et services aux livres et aux publications. Les pétitionnaires viennent de la région de l'Atlantique, entre autres de Halifax, de Dartmouth et de Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard, et certains sont de Toronto.